

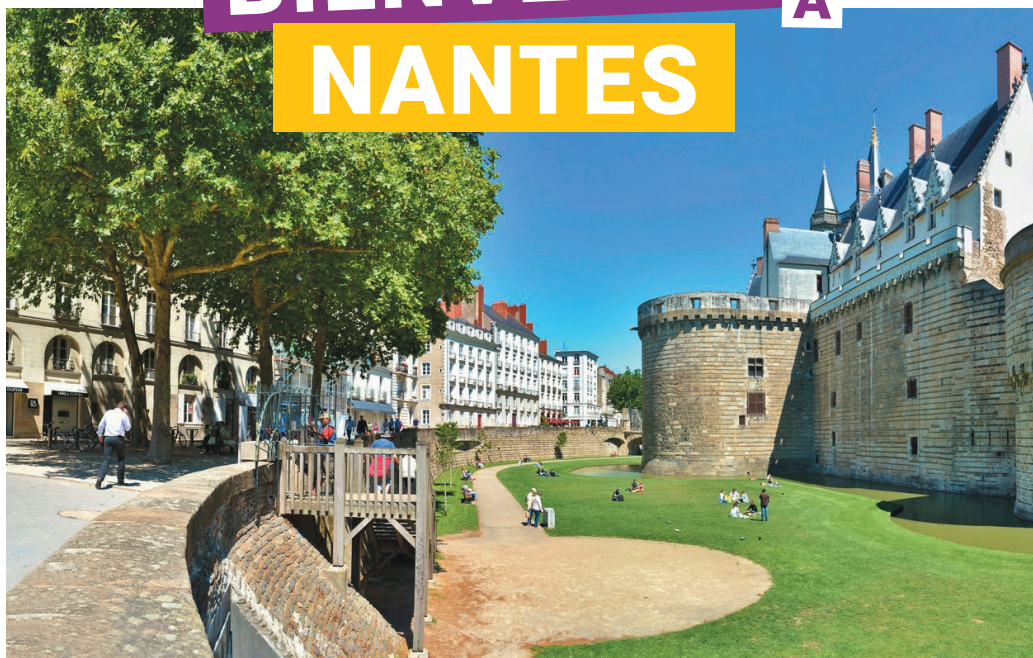


À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Nantes, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À NANTES





L'ARRIVÉE À NANTES /

♦ Un Guichet unique pour les étudiants internationaux de l'Université de Nantes

À l'Université de Nantes, le Guichet unique est le rendez-vous central des étudiants internationaux lors de leur arrivée dans la ville.

Tous les renseignements nécessaires à votre installation et à votre intégration à Nantes y sont disponibles :

- aide aux formalités administratives (inscription à l'université, titre de séjour) ;
- hébergement, assurance, santé ;
- vie étudiante, associative et culturelle, transports.

Au moment des rentrées de septembre et de janvier, l'Université de Nantes et ses partenaires (dont la Préfecture et le CROUS) assurent une permanence au Guichet Unique afin de faciliter vos démarches sur place.

Adresse : Maison des Échanges Internationaux et de la Francophonie, 15 chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes.

Accueil du Guichet Unique : du 26 août au 30 septembre 2024, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, accueil exclusivement sur rendez-vous.

Contact : 02 53 46 21 62 ou international@univ-nantes.fr ou guichet.unique@univ-nantes.fr

Pour en savoir plus consultez les pages dédiées aux étudiants internationaux (site bilingue français/anglais) : <https://www.univ-nantes.fr>
> menu > incoming student venir étudier à Nantes

♦ L'accueil des doctorants et des chercheurs

À l'Université de Nantes, grâce à l'association Chercheurs étrangers à Nantes labellisée Euraxess, les chercheurs et les doctorants peuvent s'adresser au Bureau d'accueil et d'information pour leurs démarches : <http://www.nantes-chercheur.org/>
Contacts : 02 53 46 21 73 ou maisondeschercheursetrangers@univ-nantes.fr



♦ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Nantes !

L'association **Autour du Monde-ESN Nantes** met en relation gratuitement un étudiant local et un étudiant international nouvellement arrivé. C'est avant tout une relation d'échange et d'entraide qui facilite l'intégration des étudiants étrangers à Nantes :

<https://www.studyinfrance.net/fr/erasmus-france/esn-nantes/>

Il existe aussi un autre dispositif, **Univ Buddy**, qui permet de mettre en relation les étudiants français et internationaux autour de rencontres et d'activités au sein de l'Université et hors les murs.

Pour s'inscrire : <https://pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/presentation/univ-buddy-ouverture-des-inscriptions>

♦ L'accueil dans les autres établissements

Selon l'établissement d'accueil, deux services peuvent vous renseigner : le Service des Relations internationales et le Service de la Scolarité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** :

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

À l'Université de Nantes, tout au long de l'année, c'est le **Service des Relations Internationales** qui assure le suivi des relations administratives avec les étudiants internationaux durant toute la mobilité.

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À NANTES /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

- **Le site de l'Université de Nantes** vous donne des informations et des conseils pour trouver un logement à Nantes : <https://www.univ-nantes.fr> > menu > logement
- **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) **des Pays de la Loire** met à votre disposition un Guide logement très complet à télécharger sur la page : <https://www.infos-jeunes.fr/se-loger>

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

- **L'Auberge de Jeunesse de Nantes**, proche du centre-ville.

Adresse : La Manu, 2 place de la Manu, 44000 Nantes.

Contact : 02 40 29 29 20 ou nanteslamanu@hifrance.org

- **pour d'autres types de résidences temporaires, rendez-vous sur le site de l'Office de Tourisme de Nantes qui édite aussi un Guide hébergement :** <https://www.nantes-tourisme.com> > hébergement

♦ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Nantes Pays de la Loire.

Adresse : CROUS, 2 boulevard Guy Mollet, 44300 Nantes.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Contact : 02 30 06 02 44

Site du CROUS : <http://www.crous-nantes.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

- **Les plateformes de logements privés**

Une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur de Nantes adhèrent à **Studapart**, une plateforme de logements privés.

En savoir plus : <https://www.studapart.com>

D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Nantes.

Consultez par exemple les sites :

- <https://www.adele.org>
- <https://www.immojeune.com>
- <https://www.location-etudiant.fr>
- <https://housinganywhere.com>

Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers :** <https://www.lokaviz.fr>

- **La colocation :** Consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>



LES DÉPLACEMENTS À NANTES



De Paris, pour se rendre à Nantes, le plus simple est de prendre le train à la gare Montparnasse (2 heures en TGV) :

<https://www.oui.sncf/>

De la gare de Nantes, pour rejoindre la Maison des Échanges Internationaux, prendre le Tramway, ligne 1, arrêt station Commerce (le pôle d'échanges le plus central de la ville).



Si vous arrivez à l'aéroport international de Nantes Atlantique, prenez la navette pour arriver directement à la station Commerce.



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (tramways, bus, navettes) du réseau Tan, le service qui gère les déplacements à Nantes :

<https://www.tan.fr/> (site bilingue français/anglais).

Pour des trajets dans la région, utilisez les trains régionaux Pays de la Loire : <https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/horaires/recherche>

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs :

- site national : <https://www.blablacar.fr>
- site régional : <https://www.ouestgo.fr/>



Pour être plus autonome, **louez un vélo :**

- grâce à **Bicloo**, le dispositif de vélos en libre-service de l'agglomération nantaise : <https://www.bicloo.nantesmetropole.fr>

- grâce à **Vélocampus**, une association étudiante de l'Université de Nantes, qui propose ce type de service à petit prix : <http://www.velocampus.net/> (site bilingue français/anglais).

• D'autres solutions sur le site de Campus France : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

♦ **Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement**

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

♦ **Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)**

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

♦ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap**

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Nantes, un dispositif adapté, le **Relais Handicap**, accompagne les étudiants en situation de handicap en tenant compte de chaque situation particulière : <https://www.univ-nantes.fr>
> santé, social > accompagnement du handicap

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

♦ **CVEC**

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

♦ **Validation de l'inscription**

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Nantes.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à l'Université de Nantes qui a créé un Service de Santé étudiante (SSE).

Adresse : SSE, Maison des Services Universitaires, 110 boulevard Michelet, 44000 Nantes.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

Contact : 02 40 3710 50 et 02 40 37 10 69 ou accueil.sse.nantes@univ-nantes.fr

Site : <https://www.univ-nantes.fr/sante-social/>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

- **Le Centre Régional d'Information Jeunesse Pays de la Loire** donne des conseils en matière d'emploi et de stages et propose des petites annonces en ligne : <https://www.infos-jeunes.fr/travailler>

- **Le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr>



LES SORTIES À NANTES /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université de Nantes, grâce au **Pass'Sport** vous pouvez accéder à une cinquantaine d'activités.

En savoir plus : <https://www.univ-nantes.fr> >

s'épanouir-sur-les-campus > sport

• À Nantes, vous pouvez aussi trouver une activité parmi les nombreux « sports pour tous » présentés par la Ville : <https://www.nantes.fr> > ville de Nantes > sport

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À l'Université de Nantes, 150 associations étudiantes animent les campus, dont plusieurs associations internationales :

<https://www.univ-nantes.fr> > menu > vie associative et engagement

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Nantes propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<https://www.nantes.fr/culture#>

• À l'Université de Nantes, la Direction de la culture et des initiatives développe une politique culturelle ambitieuse pour tous les étudiants : <https://www.univ-nantes.fr/culture/>

Pour se distraire ou se cultiver à Nantes, on trouve :

- une quinzaine de cinémas à Nantes et dans sa périphérie, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont 4 cinémas d'Art et d'Essai.

- 12 grands musées, dont deux établissements à caractère scientifique : le Planétarium et le Muséum d'histoire naturelle.

À Nantes, certains musées sont gratuits le 1^{er} dimanche des mois d'été.

Le **Pass'Musées** vous permet aussi de visiter les

musées à tarif réduit :

<https://www.nantes-tourisme.com> > musées de Nantes

- une vingtaine de salles de spectacle, dont le Théâtre Universitaire de Nantes, lieu de créations contemporaines : <https://tunantes.fr/>

- une trentaine de librairies, dont une vénérable institution, la librairie Durance qui a ouvert ses portes en 1858 !

- un réseau municipal de 4 bibliothèques et de 4 médiathèques : <https://bm.nantes.fr>

À Nantes, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez le **plus grand quotidien régional de France, Ouest France**, disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.ouest-france.fr/>

Vous pouvez aussi voir l'agenda du site de l'Office de tourisme : <https://www.nantes-tourisme.com/fr/agenda>



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Nantes a été labellisée Ville d'art et d'histoire en 2000.

• Le château des Ducs de Bretagne, forteresse avec douves et tours, emplacement du musée d'Histoire de Nantes.

• L'ancienne Île Feydeau, avec ses beaux immeubles élégants.

• La place Graslin, avec le Grand théâtre, édifié à la fin du XVIII^e siècle.

• Le passage Pommeraye, galerie commerciale couverte construite en 1847, l'un des lieux les plus originaux de Nantes.

• Le musée Jules Verne, dédié à l'œuvre du grand écrivain français né à Nantes, l'un des plus traduits au monde.

• Les Machines de l'Île, sur le site de l'ancien chantier naval, de gigantesques animaux de métal animés.

• Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage, l'un des plus importants monuments au monde consacrés à l'esclavage et à son abolition.

• Le Jardin des plantes, jardin paysager de 7 hectares aménagé au début du XIX^e siècle, avec ses cascades et pièces d'eau.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme :

<https://www.nantes-tourisme.com/fr> > à voir à faire



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

- La Folle journée, festival unique en son genre, qui se propose d'ouvrir la musique classique à un large public.

FÉVRIER

- Hip Obsession, festival de culture hip hop actuelle.

AVRIL

- **Journées des Arts et de la Culture (JACES)**, mise en valeur des réalisations culturelles et artistiques dans l'enseignement supérieur.

- Le Marathon de Nantes, pour découvrir la ville et son patrimoine en courant.

MAI

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Hellfest, le rendez-vous annuel des musiques extrêmes en France.

JUILLET-AOÛT

- Le Voyage à Nantes, parcours culturel et touristique dans l'ensemble de la ville (gratuit).
- Aux Heures d'Été, festival gratuit des cultures du monde dans différents lieux du centre-ville.

SEPTEMBRE

- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- Nantes Digital Week, une semaine d'événements numériques pour tous (accès libre).
- **Festival de rentrée**, organisé par Nantes Université sur le Campus de Île de Nantes le 26 septembre, ouvert à tous les étudiants de la ville.

OCTOBRE

- **Nuit des étudiants du monde**, visites guidées des différents lieux de la ville, conseils et informations avec les associations étudiantes.
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.

NOVEMBRE

- Festival des Trois continents, festival de cinéma d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie (tarifs réduits).



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

Métropole de Nantes :

660 000 habitants

Ville de Nantes :

315 000 habitants

1^{ère} VILLE DE LA RÉGION

6^e VILLE DE FRANCE

NANTES,

CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT DE
LOIRE-ATLANTIQUE,
l'un des 5 départements
de la Région Pays de la
Loire

**RÉGION
PAYS DE
LA LOIRE,**

**9^e RÉGION
D'ACCUEIL**

des étudiants
étrangers en France
(13 000 étudiants
internationaux)

Université de Nantes :

43 000 étudiants,

dont plus de **5 000** étudiants internationaux

42

Unités de recherche

1 500

doctorants



NANTES, CLASSÉE EN 11^e POSITION (sur 46) DES VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/pays-de-la-loire-463>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org